
OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Nous allons commencer puisque beaucoup de personnes qui ont un autre appel à la fin de celui-ci, donc ils vont nous quitter avant la fin de l'appel d'ici une heure, et je ne serai pas trop sûr de comment diviser notre ordre du jour. En tout cas, nous allons commencer pour bien profiter du temps que nous avons.

JUDITH HELLERSTEIN : Olivier, c'est Christopher qui devait présenter au nom du groupe de travail SubPro. Donc s'il n'est pas connecté, il se pourrait que l'on doive remettre cette partie de l'appel à plus tard.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Très bien. On donnera la parole à quelqu'un d'autre. Alan pourrait prendre la parole plus tard, c'est quelque chose de tout prêt, une petite intervention. Et on pourrait peut-être commencer la discussion sur NextGen, puis on y passera à vous. D'accord ? On lance l'enregistrement.

YEŞİM NAZLAR : Bien, on lance l'engagement.

Bonjour, bon après-midi et bonsoir à tous. Soyez les bienvenus à cet appel du groupe de travail sur la politique consolidée d'At-Large le mercredi 25 mars 2020 à 13h00 UTC.

Dans l'intérêt du temps et vu la grande quelques de participants, nous n'allons pas faire l'appel. Cependant, tous ceux qui assistent à travers la

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

salle Zoom comme à travers le téléphone seront notés à la fin de l'appel.

Nous souhaiterions signaler les excuses toutefois que nous avons reçues, à savoir de Kaili Kan et de Maureen Hilyard.

Nous avons des services d'interprétation en espagnol et en français pour l'appel d'aujourd'hui. Les interprètes d'espagnols sont Lilian et David et les interprètes de français, Isabelle et Camilla.

Du côté du personnel, nous avons Heidi Ullrich, Evin Erdoğan, Herb Wayne et moi-même Yeşim Nazlar qui m'occuperai également de gérer l'appel.

Pour rappel, nous avons des services de transcription en direct qui sont fournis pour tous les appels du CPWG. Donc je partagerai avec vous le lien pour y accéder sur la salle de Zoom.

Et comme dernier rappel, je vous demanderais de bien vouloir dire vos noms au moment de prendre la parole pour l'interprétation comme pour la transcription.

Ceci étant, Olivier, vous avez la parole.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Yeşim.

Soyez les bienvenus à cet appel du groupe de travail CPWG et rebienvenue à nos interprètes, Lilian, David, Isabelle et Camilla qui n'étaient pas présents à notre appel la semaine dernière en raison de problème de voyage, et qui sont de retour parmi nous aujourd'hui.

Donc nous avons encore une fois des services d'interprétation pour notre appel.

Notre ordre du jour aujourd'hui est assez dynamique. Il pourrait rechanger en raison des problèmes opérationnels parce qu'il y a des gens qui vont devoir nous quitter plus tôt. On a d'abord l'adoption de l'ordre du jour dont nous nous occupons maintenant. Puis, nous avons proposé de passer au point 5 de l'ordre du jour, mise à jour sur le EPDP avec Hadia et Alan qui présenteront les progrès de la deuxième étape du EPDP, qui ont un petit point à nous présenter ; c'est ce qu'ils ont dit. Puis, il se pourrait que l'on doive aborder le point consacré aux mises à jour sur les commentaires de politique qui s'occupe de la version préliminaire proposée pour les améliorations au programme de l'ICANN et NextGen avec Laurin. Après cela, on pourrait soit continuer à discuter des politiques si les gens du groupe de travail SubPro ne sont pas connectés ou alors, si la personne qui est censée accompagner Justine Chew pour la mise à jour de ce groupe est connectée, on pourra passer au point 3 à l'ordre du jour et puis reprendre le reste de notre ordre du jour.

On a peu de temps pour certains des sujets dont nous discuterons aujourd'hui puis d'autre part, il y a des questions qui ne sont pas urgentes. Donc voilà un peu le fondement de notre organisation.

Est-ce que vous avez des commentaires ou des divers à ajouter à cet ordre du jour ?

JUDITH HELLERSTEIN : Olivier, si vous me permettez, je dois vous quitter avant 14h00 UTC pour un autre appel pour les procédures des ventes aux enchères. C'est pour cela que je demande par rapport à l'ordre de l'ordre du jour.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Ils ont la date butoir le 13 avril dont il se pourrait que ce soit une bonne idée de le remettre. Je ne sais pas combien de diapositives vous allez présenter, mais je m'inquiète un peu du fait qu'on dépassera un peu nos limites si on ne fait pas attention. Si vous êtes d'accord, il vous reste encore du temps pour y arriver.

JUDITH HELLERSTEIN : Oui, aucun problème.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : D'accord.

JUDITH HELLERSTEIN : Oui, on le redéplacera.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, je m'en excuse mais on fait de notre mieux, vous savez.

JUDITH HELLERSTEIN : Oui, c'est la quatrième fois qu'on le remet à plus tard. Ce n'est pas grave.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Si on a le temps, je vous promets, on abordera votre partie du travail.

D'autres remarques ? Non ? Plus de main levée ? Dans ce cas-là, nous allons avancer.

Nous allons passer aux actions à suivre de la semaine dernière. Nous en avons quelques-unes. D'une part, Cheryl devait présenter sur le PDP 3.0, ce qui sera fait lors du prochain appel. On promet qu'elle pourra nous parler du PDP 3.0 à un moment mais cette semaine, on n'a pas vraiment le temps. Puis d'autre part, Jonathan et Evin devaient finaliser les réponses de l'ALAC au Conseil d'Administration sur l'utilisation malveillante du DNS. Si j'ai bien compris, vous vous en occupez Evin et Jonathan, c'est cela ?

JONATHAN ZUCK : Oui. C'est du travail en cours. Il nous reste quelques questions à répondre. Et nous sommes en train de coordonner avec d'autres gens qui sont des experts en matière d'utilisation malveillante du DNS pour leur demander quelles sont les décisions. Donc cela devrait être pris sous peu.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Très bien, merci Jonathan, très utile.

Je ne vois pas d'autre main levée. Non ? Plus de commentaires ? Très bien.

Donc voilà les actions à suivre. Cela fait du bien de voir qu'il y a énormément de points pour actions qui ont été déjà cochés. Je vous remercie tous d'avoir été aussi actifs.

Passons maintenant au point 5 à l'ordre du jour, mise à jour de l'étape deux de la procédure accéléré d'élaboration de politique, EPDP. Hadi et Alan, il me semble que c'est Alan qui va nous adresser la parole. Allez-y. Alan, il faudrait que vous activiez votre micro avant de commencer à parler.

ALAN GREENBERG :

Oui, je déteste ce système. Peut-être que le personnel devrait essayer de nous enlever le muet lorsque quelqu'un d'autre nous présente parce que nous-mêmes, on n'y pense pas.

En tout cas, le EPDP va publier un addenda à la version préliminaire de ce rapport final. Et cet ajout modifie certains des aspects qui avaient déjà été décidés et reprend tous les points sur lesquels on n'avait pas conclu les discussions et que nous croyons ne seront pas conclues avant le 1^{er} juin et le [inaudible] de la GNSO pour leur demander de décider quoi en fait ; bref, ils ne font plus partie du travail du EPDP.

Dans la question des personnes juridiques et des personnes physiques, ils ont dit qu'ils ne peuvent pas tolérer la situation telle qu'elle est et pose la question est si nous sommes du même avis. On a consacré une heure et demie à discuter de cette question hier alors qu'on avait prévu d'en discuter que quelques minutes. Donc cela nous a pris énormément de temps et cela fera partie de nos discussions jeudi prochain. J'ai déjà dit que je ne crois pas que la discussion des personnes physiques et personnes morales soit une question du SSAD, donc on ne devrait pas en décider nous-mêmes et cela ne devrait pas faire partie de cet ajout qui délègue tout ce travail à la GNSO.

Mais le EPDP ne devrait pas conclure avant que cela ne soit résolu, même si cela implique du travail au-delà de notre date butoir de juin, ce qui veut dire qu'on n'aura plus de président pour notre groupe.

Donc je sens qu'on ne peut pas demander à la GNSO d'en décider. Si c'était fait, au mieux, ils devraient recommencer ou créer un nouveau PDP pour en décider, ce qui prendrait au moins un an ou plusieurs années

On a récemment reçu des avis juridiques sur cette question mais qui n'ont pas été examinés. Moi, je suis d'avis qu'on ne devrait pas remettre cette question ou la déléguer à un autre groupe et que cela ne devrait pas être grave si la date de réquisition de nos travaux était reportée dû à ce travail. Qu'en pensez-vous ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Alan. Donc ce que vous dites, c'est que le EPDP pourrait conclure son travail sans avoir résolu cette question entre personnes physiques et personnes morales ? Donc on dirait EPDP, c'est bon, c'est fait, on coche la case et la discussion serait reportée à plus tard.

ALAN GREENBERG : Oui, tout à fait. La GNSO pourrait choisir d'en prendre quelques mesures ou de l'ignorer complètement. Peut-être que les quelques mesures qu'elle prendrait seraient quelque chose d'intermédiaire, qui s'occuperait de l'immédiat mais pas de tout.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci.

Greg Shatan ?

GREG SHATAN :

Merci.

Cela fait partie des questions fondamentales desquelles devait discuter le EPDP. Donc ce serait vraiment un échec de ne pas avoir résolu cette question. C'était l'un des points centraux. Donc quel que soit le résultat de leurs travaux, cela va au-delà des décisions juridiques et cela pourrait devenir un obstacle sans aucun fondement juridique.

Ceci étant, Alan, je pense que vous avez une approche intermédiaire dans la proposition de publier le rapport SSAD sans mettre cela de côté et sans dire que quelqu'un d'autre s'en occupe. Voilà bien dit, en tout cas mieux que moi.

Mais s'il vous faut ici notre soutien, je pense que le principal est de publier le rapport du SSAD.

ALAN GREENBERG :

Oui, si on dit qu'on va reporter l'envoi de cet ajout, ce qui rajouterait au moins six mois de travail à notre groupe, ceci nous donnerait un peu plus de marge de manœuvre mais je ne sens pas que c'est ce que l'on doit faire.

Olivier, c'est vous qui vous occupez de la liste d'intervenants ou c'est à moi de m'en occuper ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

On a Matthias qui va commencer maintenant.

MATTHIAS HUDOBNIK : Quel est l'argument qu'on vous a donné pour faire ce qui est fait désormais ? Parce que du point de vue juridique, ce débat entre personnes physiques et personnes morales est quelque chose de très important, surtout dans le cadre du RGPD. Donc normalement, il faudrait que l'on s'en occupe tout de suite. N'est-ce pas ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Il faudrait peut-être que vous répétiez Matthias, nous n'avons pas bien entendu.

MATTHIAS HUDOBNIK : Est-ce que ça va mieux ?

Ma première question, c'est quelle est l'argumentation des entreprises ? Et ma deuxième question c'est, si j'ai bien compris, quel est le principal problème par rapport au processus EPDP ? La distinction entre la personne morale et la personne physique, c'est quand même une question très importante relativement au RGPD parce que les personnes morales, c'est une question d'être identifiable.

ALAN GREENBERG : La spécification temporaire demande cette identification de deux types. Mais je vais être très rapide parce qu'en fait, nous n'avons que très peu de temps.

Étant donné que la règle actuelle n'a pas de déclaration très claire par rapport à la question de savoir si vous êtes moral ou physique, les

parties contractantes ont dit que c'était trop compliqué à faire, trop risqué. Donc la spécification temporaire leur permettait de choisir de ne pas le faire et la recommandation actuelle de la phase 1 leur donne également l'option de ne pas le choisir.

Alors l'évolution de la phase 1 à la phase 2, c'est notre positionnement en général comme quoi il ne faut pas repousser à plus tard, nous devons avancer.

Donc ne pas reporter le SSAD mais il faut en parler.

HOLLY RAICHE : Je suis d'accord avec ce point de vue. Je crois que c'est une question importante de retenir le SSAD.

INTERPRÈTE : Nous avons plusieurs conversations en même temps.

HOLLY RAICHE : En tout cas, je soutiens ce point de vue.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Alan.

Je ne vois pas de main levée pour l'instant. Vous avez notre soutien pour pousser là-dessus par rapport à votre positionnement pour la personne morale et la personne physique. En tout cas, j'apprécie votre travail et je vois également que d'autres personnes dans le chat sont d'accord par rapport à ce positionnement.

Y a-t-il des gens qui ont une objection ? N'hésitez pas si vous avez un autre point de vue. Une fois, deux fois ? Très bien.

Autre chose Alan ou ça va ? Alan est en train de se parler à lui-même, j'ai l'impression.

ALAN GREENBERG : Non, rien d'autre pour aujourd'hui.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Très bien. Et bien, alors merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer à la suite. Justine, est-ce que Christopher est arrivé ?

JUSTINE CHEW : Je ne le vois pas donc j'ai plus ou moins abandonné. Je lui avais envoyé un courriel pour voir s'il était disponible mais il n'a pas répondu.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Très bien, nous allons nous réorganiser.

Nous passons au point 4 à l'ordre du jour. Je ne sais pas qui en parle. Il y a un sujet, proposition pour l'amélioration du programme NextGen. C'est une section qui appartient à Jonathan donc Jonathan, vous avez la parole pour présenter ceci et faire un suivi sur ce que vous avez fait là-dessus.

JONATHAN ZUCK : Messieurs, mesdames, Laurin.

LAURIN WEISSINGER : J'ai envoyé les diapositives. J'imagine qu'elles apparaîtront à un moment ou à un autre. Mais avant qu'on les voie, il faut savoir que c'est Joanna, Glenn et moi-même qui avons participé à ce travail. Puisque je suis là, je vais vous présenter notre travail de manière assez globale. Et n'hésitez pas à intervenir si je rate quelque chose ou si vous avez des questions.

Est-ce que je peux vous demander d'afficher les diapositives s'il vous plaît ? Je vais quand même commencer pour ne pas perdre de temps.

Nos constatations sont les suivantes. Très peu de personnes restent impliquées après avoir participé au programme NextGen. Apparemment, il y a moins de cinq personnes qui sont à l'ICANN. Et d'une manière plus générale, nous en avons encore moins qui participent.

En ce qui concerne la sélection des NextGen, l'équipe de rédaction qui s'en est occupée, il faut dire que c'est très compliqué cette sélection. Une fois que les gens rejoignent les réunions, ils doivent faire des présentations. Mais ils ne contribuent pas énormément selon le format actuel. Dans beaucoup des cas, ils ne font pas partie de l'ICANN ; ils n'y étaient pas avant, c'est logique. Donc ils contribuent à des questions relativement générales parce qu'ils ne sont pas assez proches de l'ICANN.

J'ai été participante au programme NextGen, j'ai même été ambassadrice donc je peux vous le dire, je l'ai observé. Il y a

énormément d'apprentissage qui est nécessaire lorsqu'on arrive. Donc cette participation à une seule réunion rend les choses difficiles pour être impliqué parce qu'à la base, les gens sont perdus pendant une semaine, la participation au programme est terminée et tout se termine comme cela.

Donc il me semble que le programme ne marche pas vraiment bien par rapport aux objectifs définis. L'idée serait de consolider le programme des NextGen avec le programme des boursiers, leur proposer des sessions partagées. Il faudrait qu'ils puissent interagir avec les boursiers, les boursiers qui sont assez nouveaux mais qui ont quand même un peu plus d'expérience. Il faudrait que le processus d'éducation évolue de manière à identifier les représentants des communautés. D'un côté, il nous faut trouver des personnes avec des sujets d'intérêt qui correspondent aux sujets de travail à l'ICANN.

Nous pensons également à rendre les choses plus indépendantes des régions pour les personnes qui sont hautement spécialisées, pour les personnes qui par exemple ont un doctorat dans différents domaines.

Par rapport à la sélection, il faudrait que les critères soient les mêmes que ceux du programme des boursier de manière à s'assurer qu'il y ait bien quelque chose de disponible qui puisse aider le membre NextGen. Diapositive 4 s'il vous plaît.

Il faudrait que le programme soit vraiment remis en forme en profondeur. Une des choses dont on parle, c'est déjà de durcir la sélection et de participer à plus qu'à une seule réunion parce que cela n'a aucun sens d'être jeté comme cela dans ce milieu pendant une seule réunion.

Oui, Holly, je vois ce que vous avez mis dans le chat donc s'il vous plaît, la diapositive numéro 4 effectivement.

La question, c'est est-il possible de travailler avec le GSE pour coordonner certaines manifestations pour en fait exploiter ce qui est fait dans le programme des NextGen, ouvrir des possibilités d'engagement et d'implications, peut-être avoir des programmes éducatifs ? Il nous faut donc davantage de clarification sur ce à quoi on s'attend de la part de ces participants au programme NextGen. Et il faut que le processus d'apprentissage soit plus amusant et leur donne un résumé plus clair.

Pour résumer, le programme, c'est une seule fois, une participation à une seule réunion et du coup, les choses sont compliquées. Les NextGen ne peuvent pas vraiment exploiter cette participation, la communauté non plus, les gens disparaissent au bout de cette expérience unique. Donc je pense qu'il faut vraiment apporter des modifications à ce programme avec une meilleure sélection pour donner davantage de temps également aux NextGen pour s'impliquer. Cela veut dire qu'il faut déjà faire une bonne sélection des candidats.

Voilà, c'est tout. Joanna, Glenn, n'hésitez pas si vous voulez ajouter quelque chose. Glenn me dit que c'est à peu près tout le temps que nous avons donc si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à nous les envoyer soit maintenant, soit par la suite. Je n'entends personne donc j'imagine que ça va et que vous êtes d'accord avec ce que je viens de dire.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Laurin, il me semble que Jonathan a un micro éteint. Nous avons en fait une queue avec Justine, Matthias et Holly. Justine.

JUSTINE CHEW : Ce n'est pas très clair qui est responsable de cette session.

Mais quoi qu'il en soit, j'avais une question par rapport à la recommandation de lien entre les deux programmes, NextGen et boursiers. Vous avez parlé de ce partage de sessions par exemple et de sensibilisation aussi dans le cadre des programmes. Du point de vue pratique, comment est-ce que les candidats seraient sélectionnés et financés ? Est-ce que ce serait la même chose ? Est-ce qu'ils viendraient à la réunion ? Est-ce qu'ils auraient des séances conjointes ? Est-ce que c'est bien cela, l'idée ?

LAURIN WEISSINGER : Oui, ce serait une proposition effectivement de rassembler les sessions des deux programmes. Je ne sais pas exactement en termes de sélection mais en tout cas, je sais que les séances NextGen et boursiers, dans mon cas quand j'étais candidate, c'était des séances séparées donc je n'ai pas pu participer à certaines séances sur le DNS qui m'intéressaient.

JUSTINE CHEW : Ce n'était pas vraiment ma question. Excusez-moi, mais vous parliez de consolider les programmes sur place, mais rien à voir par rapport à la sélection et au financement des candidats, n'est-ce pas ?

LAURIN WEISSINGER : Oui. Donc à la base, le financement et la sélection, c'est complètement autre chose et c'est différent pour l'instant. Ce sont des personnes très différentes et il y a différentes préoccupations.

JUSTINE CHEW : Très bien, cela suffit. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Ensuite, nous avons Matthias.

MATTHIAS HUDOBNIK : J'avais une question relative au processus de sélection.

J'ai fait partie du panel de sélection, je sais comment cela fonctionne. J'aimerais bien savoir ce que vous proposez, quels sont vos plans.

Puis mettre en lien le programme des NextGen avec le programme des boursiers, je suis d'accord mais c'est quand même deux programmes très différents. Les NextGen sont beaucoup plus jeunes, ce sont des étudiants à l'université qui ont moins de 30 ans et de toute évidence qui ne sont pas autant impliqués dans la communauté. Alors que pour les boursiers, ce sont des personnes qui sont déjà impliquées dans la gouvernance de l'internet et dans d'autres thématiques qui concernent l'ICANN. Donc je pense que l'idée de base est certes bonne mais du point de vue concret, comment est-ce que cela fonctionnerait ? Merci.

LAURIN WEISSINGER : Merci Matthias.

Par rapport au processus de sélection, nous avons surtout parlé des étudiants NextGen et du fait qu'ils sont effectivement très spécialisés. Effectivement, nous aimerions voir davantage de travail dans ce domaine.

Je vais vous donner un exemple de mon expérience. Il y a des gens qui sont exceptionnels et il y a des questions de mon point de vue. Nous nous sommes dit que peut-être que donner davantage de liberté en termes de candidatures et poser des questions aussi, je pense que ce serait utile dans le processus de sélection. Mais on peut en parler, le commentaire est toujours ouvert donc ce n'est pas un problème.

Et par rapport à votre autre question de combiner les deux programmes, pour nous, ce serait utile parce que les participants aux boursiers sont quand même débutants donc ils peuvent donner de bons conseils aux participants NextGen. On ne parle pas de rassembler le programme en un seul programme. C'est simplement d'inclure les NextGen de manière à ce qu'ils soient plus à même d'être impliqués par la suite.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci.

Je vois beaucoup de mains levées. Nous allons clore la liste d'intervenants. Nous avons en ce moment Holly qui veut parler, Alfredo Calderon, Tijani Ben Jemaa, Hadia Elminiawi et finalement, Heidi Ullrich. Donc soyez brefs. Et Laurin, ne vous étendez pas trop au moment des réponses non plus. Alfredo Calderon.

ALFREDO CALDERON : Est-ce que vous m'entendez ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, allez-y.

ALFREDO CALDERON : En tant que membre du comité de sélection des boursiers et voyant les processus des NextGen, il me semble qu'il faudrait que l'on intègre les deux parce que c'est raisonnable d'avoir tant de personnes impliquées dans les séances des boursiers.

Et j'ai une question pour Laurin entre autres. Je voudrais savoir, les personnes sélectionnées pour le programme de NextGen, est-ce qu'elles sont plutôt orientées en recherche sur la gouvernance de l'internet ? Voilà ma question.

LAURIN WEISSINGER : Des fois oui, des fois non. Cela va dépendre beaucoup de la région. Cela varie beaucoup. Peut-être que vous aurez peu de candidatures dans une région et des centaines dans une autre. Des fois, il y a une focalisation sur les personnes qui sont dans le secteur des recherches et des fois non. Cela va dépendre des candidats.

ALFREDO CALDERON : Donc si vous me permettez, pour rebondir là-dessus, je voudrais savoir si cela veut dire, puisque je sens que vous dites que les critères des sélection des individus pour le NextGen, s'ils ne sont pas aussi clairs qu'ils devraient l'être ?

LAURIN WEISSINGER : Il y en a qui ne vont pas être d'accord avec moi mais je sens que si vous êtes dans la région A, ce n'est pas pour exclure qui que ce soit, vous allez recevoir une quarantaine de candidatures et puis moins dans une autre région. Donc vous auriez plus de candidats parmi lesquels faire votre choix.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci.

Tijani maintenant.

TIJANI BEN JEMAA : Merci Olivier.

Merci Laurin pour ce travail que vous présentez et merci à tous ceux qui travaillent avec vous. C'est du bon travail. Ce qui me préoccupe un peu est la discussion de ce sujet ici. Au CPWG, nous sommes un groupe de discussion de questions de politiques du DNS. Est-ce que cela fait partie de ce type de sujet ? Il ne me semble pas que ce soit le cas, donc je ne voudrais pas que l'on remplace tout et que l'on discute de tout ce qui devrait être discuté au sein de l'ALAC ici au CPWG. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Tijani. Je répondrai moi-même.

Je pense que cela ne fait aucun mal que d'en discuter ici. Et c'est important pour Laurin également de pouvoir le présenter dans le

groupe de sensibilisation et de participation. J'espère qu'il l'aura fait et qu'il aura obtenu le retour.

Mon souci, Tijani, est que cet appel a été circulé sur la liste de diffusion et à travers Google Doc et les gens qui se sont impliqués à ces sujets-là ne semblent pas avoir avancé beaucoup leurs avis par rapport au document. Donc on sent que cela commence à bouger. Il nous reste du temps avant la fin des consultations publiques. Puis l'on voit une des voies pour l'élaboration de cette déclaration. Ce n'est pas probable que l'on ait ce type de discussion ici à notre appel du groupe consacré aux politiques. J'apprécie ce que vous dites.

Merci.

Hadia.

HADIA ELMINIAWI :

Merci Olivier.

Matthias disait vous avez parfois des participants qui sont excellents. C'est bien de l'entendre dire. Il y a des gens qui sont intéressés et qui veulent faire partie de cette communauté. Donc ma question serait : qu'est-ce que vous faites avec les gens qui sont impliqués pour qu'ils s'impliquent dans les bons secteurs pour qu'ils puissent avoir un impact ?

LAURIN WEISSINGER :

Je voudrais répondre à cette dernière remarque.

Il y a des gens ici qui faisaient partie de notre groupe de NextGen qui sont consacrés à la politique. Et je pense qu'ils ne feraient pas partie de votre groupe s'ils n'avaient pas participé au programme des NextGen. Nous en discutons toujours et nous sommes contents de voir qu'il y a d'autres gens qui souhaitent nous rejoindre. Mais on sent que lors des appels de l'ICANN, vous obtenez souvent une idée de ce qui est fait mais dès que vous commencez à bien comprendre à travers le programme de NextGen ce qui se discute, l'appel et la réunion sont finis. Donc cela fait du bien de permettre aux personnes de continuer leurs contacts et d'échanger avec eux, demander leur avis après la fin des réunions aussi.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Laurin.

Maintenant Heidi.

HEIDI ULLRICH : Merci Olivier. Vous m'entendez ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, on vous entend très bien.

HEIDI ULLRICH : Laurin, Joanna, Glenn, merci pour cela.

Je voulais demander dans quelle mesure vous croyez que le programme des NextGen fait partie du programme de participation académique de l'ICANN que Maureen voulait qu'on commence à développer ? C'est plutôt une question pour Joanna. Allez-y.

LAURIN WEISSINGER : Je répondrai moi-même. C'est quelque chose dont nous discutons beaucoup. Et nous pensons que l'ALAC est où l'on devrait aller naturellement.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Joanna Kulesza lève la main également. Allez-y.

JOANNA KULESZA : Merci Olivier. Je voulais répondre à la question de Heidi très rapidement et je répondrai au commentaire de Tijani.

Nous remercions vos contributions ici au sein du CPWG. Nous apprécions cette possibilité parce que l'approbation ici va donner mener à un contexte pour la participation académique pour améliorer notre effort et obtenir cette participation. Tel que cela est dit dans le document, il y aura d'autres mesures qui seront prises. Comme le disait Heidi, nous travaillons sur un plan de participation académique, il y a des événements qui sont organisés. Il se pourrait qu'il y ait davantage des politiques qui soient discutées si l'on avait plus de jeunes impliqués. Et on s'entend que notre prochain programme sera au bon endroit pour pouvoir mettre en œuvre tout cela.

C'est ce que je voulais dire pour répondre au commentaire de Tijani et de Heidi.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci.

Il ne semble plus y avoir de main levée. Donc en l'absence de commentaire et d'intervention, merci Laurin.

Il reste deux mains levées mais il me semble que ce sont des demandes de tout à l'heure. Matthias et Tijani, est-ce que vous avez redemandé la parole ou ce sont des demandes antérieures ?

MATTHIAS HUDOBNIK : Non, c'était une demande de tout à l'heure.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Matthias.

Je vais vérifier et Christopher Wilkinson, il paraît, s'est joint à notre appel. Comme vous le savez, nous avons dû réagencer un peu notre ordre du jour parce qu'il y a des gens qui vont devoir nous quitter d'ici 15 minutes. Donc nous allons reprendre le point 3 de notre ordre du jour sur les procédures ultérieures pour les prochaines séries de nouveaux gTLD, sujet auquel nous consacrerons quelque temps. Puis nous allons discuter des mises à jour de politiques hormis la question de NextGen.

Justine, essayons de prendre moins de 30 minutes. Et Justine et Christopher Wilkinson, vous avez la parole.

JUSTINE CHEW : Merci Olivier. Je ferais une petite introduction de 30 secondes.

Nous avons une petite équipe qui a été très diligente en essayant de compacter les appels du CPWG, de les consolider. On a toujours des

restrictions en termes d'horaires donc on n'arrive pas vraiment à aborder la spécificité que nous voudrions.

La semaine dernière, nous avons discuté des fiches de suivi des candidatures communautaires et comme je l'ai dit, il était nécessaire de réviser les directrices du CPE utilisées dans la série de 2012 qui avait été rédigées par le fournisseur de CPE à l'époque, Economist Intelligence Unit, qui étaient applicables comme candidatures communautaire.

On a aujourd'hui Christopher Wilkinson qui nous a rejoints pour nous parler des directrices de l'évaluation de la priorité communautaire. Nous aurons donc l'occasion de soulever des préoccupations, expliquer nos priorités également pour les séries à venir. Christopher, vous avez la parole.

CHRISTOPHER WILKINSON : Merci Justine et merci Olivier. J'espère que tout le monde peut m'entendre.

Premièrement, ce n'est pas pour m'excuser mais pour expliquer un peu que la question a évolué au cours des 48 dernières heures. Et ce qui a commencé comme un commentaire personnel au petit groupe, ce que le personnel a dit, a débouché sur une demande pour diriger une séance de 10 minutes sur un sujet que je n'avais pas prévu mais pour lequel j'ai proposé que l'on utilise les diapositives que vous allez voir. Cette séance de 10 minutes est devenue une trentaine de minutes d'explication. Et j'avoue que la question mériterait bien plus de temps de discussion et qu'elle devrait peut-être être présentée par quelqu'un qui connaît mieux la question que je ne la connais moi-même. Mais je suis sûr que

les dirigeants de l'At-Large pourront reprendre la question de manière plus exhaustive dans l'avenir proche.

Il y a une sorte de longue date qui sous-tend ce travail. Et entre 2012 et 2013, j'ai travaillé moi-même personnellement beaucoup sur des questions de politiques de concurrence. Et je m'opposais à ces propositions d'intégration verticale. À l'époque comme je dis, je ne faisais pas partie du travail des candidatures communautaires mais heureusement, Olivier et Alan – qui sont connectés à cet appel – avaient l'expérience nécessaire sur les candidatures communautaires, la mise en œuvre de politiques, etc. Donc je savais que cela prenait une tournure qui n'était pas tout à fait celle que l'on voulait. Il y avait quelques candidatures qui avaient été approuvées.

Et dans le contexte général, il y a eu un changement d'avis et d'action à l'ICANN et surtout au sein de la GNSO. C'est-à-dire qu'ils se sont séparés un peu de l'intérêt public et des TLD à but non lucratif. Ce changement de l'environnement politique pourrait être difficile pour les candidatures communautaires dans la mesure où ces candidatures communautaires, les procédures et ressources y associées devraient être principalement orientées aux intérêts de la société civile au niveau régional, local et national. Donc les conditions préalables de la politique actuelle ne sont pas plus difficiles qu'elles ne l'étaient en 2012-2013. On peut peut-être passer à la diapositive suivante s'il vous plaît ?

À mon avis, un bon programme de candidatures communautaires doit dépendre d'efforts considérables en termes de sensibilisation et de communication des informations aux parties intéressées. Je crois que les ALS, les structures At-Large au niveau local et national, devraient

faire partie intégrante de la sensibilisation et de la stratégie d'information.

La prévisibilité, c'est un bon terme mais il faut quand même faire attention avec ce terme parce que dans le contexte du PDP et plus généralement à la GNSO, selon mon expérience, la prévisibilité s'applique uniquement aux candidats alors que dès qu'on parle d'envergure, de l'intérêt de la société, de l'internet surtout pour les domaines de premier niveau, on doit penser à la prévisibilité de manière beaucoup plus large.

Je sais qu'il y a une discussion en cours par rapport au type d'assistance aux candidats, à savoir ce qu'il faut mettre à disposition des gens. Ce n'est pas un domaine d'expertise que je maîtrise mais l'assistance financière pour les nouveaux arrivés sera nécessaire me semble-t-il pour les candidats moyens. Et du point de vue pratique, j'ai pu voir un certain nombre de domaines de premier niveau être introduits grâce au cycle de candidatures. Par définition pratiquement, les candidatures communautaires n'auront pas un accès immédiat au capital risque ou aux liquidités. Diapositive suivante, c'est cela.

Je pense que vous aurez compris que je suis tout à fait sceptique, même si je ne suis pas complètement opposée à l'idée que l'ICANN puisse externaliser, déléguer la responsabilité de prise de décision dans ce domaine à des parties qui seraient soit disant indépendantes. Et je m'interroge sur le mérite de ce type d'attitude qui revient à remettre à d'autres ce qu'on devrait faire.

Les directives, je pensais qu'elles étaient écrites par l'ICANN mais elles sont en fait écrites par l'Economist Intelligence Unit avec Adam

Snowden. Il y a des questions très complexes qui sont finalement réduites à quelques chiffres, à des évaluations minimales pour les différents critères pris en considération. Et je pense que ceci ne respecte pas suffisamment les efforts, les exigences des candidats. Et j'aimerais que ceci soit fait de manière totalement différente. Les évaluateurs devraient être connus ou identifiables plus ou moins, ils devraient travailler de manière bénévole, peut-être avec des dépenses remboursées pour tout ce qui est déplacements nécessaires par l'ICANN. Mais le problème, c'est cette idée qu'il puisse y avoir une société qui fasse ceci partout dans le monde et selon ce que j'ai pu constater lors de la série indépendante, cette indépendance par rapport à toute surveillance, c'est quelque chose qu'il faut corriger.

Une note, j'ai quand même beaucoup d'intérêt pour le travail de l'Economist Intelligence Unit. Mais je pense qu'ils doivent en rester à ce qu'ils savent faire – ce qu'ils font très bien d'ailleurs. Mais je ne vois pas du tout comment ils peuvent transformer leurs renseignements économiques habituels en évaluation plausibles des communautés, de la société civile et des candidats au niveau des différents pays. Ce n'est pas ce qu'ils font en général. Et je pense que le résultat de l'évaluation de 2013 a tendance à confirmer que ce n'est pas la bonne approche.

J'imagine que le débat va être important entre nous, ainsi qu'au sein de l'ICANN. Par rapport aux autres options, je n'ai pas l'intention de me lancer là-dessus pour l'instant. Je crois que nous avons parmi nous énormément d'experts et d'expérience qui nous apportent quelque chose.

Et j'aimerais ajouter encore quelque chose par rapport aux structures At-Large en elle-même. Ces structures At-Large au niveau national ne semblent pas avoir énormément d'opportunités de participer dans ce type d'activités alors qu'en fait, elles sont sans doute les meilleures ressources en termes de recommandations pratiques. Personnellement à l'époque, je représentais une structure At-Large en Belgique et je ne me rappelle absolument pas d'avoir reçu d'informations, quelles qu'elles soient, sur ce programme de candidatures communautaires de l'ICANN ; je n'ai rien reçu.

Ceci me renvoie à l'hypothèse comme quoi à l'époque, on se disait que le personnel, le Conseil d'Administration pouvait en fait s'absoudre par rapport à toute décision prise par rapport à l'assignation, à la délégation du travail et des décisions à des parties tierces – et je crois que c'est une très mauvaise idée.

Donc pour conclure, je crois qu'il y a une diapositive supplémentaire s'il vous plaît. Merci, c'est parfait.

J'aimerais que l'ICANN ait un rôle complet et permanent dans la mise en œuvre des décisions dans ce domaine. Je crois que l'At-Large est en mesure de fournir un avis, une supervision. Je pense que la procédure doit être aussi transparente que possible. Je n'accepterai pas d'entité externe quelle qu'elle soit. Je pense qu'il y a suffisamment de personnes qui sont tout à fait à même de participer à une évaluation professionnelle des candidats sur la base des qualifications et des connaissances locales. Puis il y a la question d'être identifiable et responsable. L'At-Large a un rôle dans la nomination des évaluateurs

Et encore une note, j'ai pu constater que les choses n'ont pas fonctionné de manière plausible la dernière fois. Donc je pense que cette méthode d'évaluation avec des scores de l'Economist Intelligence Unit tel que présentée dans les directives doit être abandonnée. Les choses doivent être plus subtiles et plus pratiques et présenter davantage de compassion également. Je crois que les candidatures communautaires réussiraient beaucoup mieux que la dernière fois si on procédait de manière différente. Mais c'est à voir.

Justine, Olivier, c'est tout ce que j'avais à dire en termes d'introduction sur ce sujet. Je sais bien que je suis un petit peu iconoclaste par rapport à la pratique de l'ICANN dans ce domaine, mais je crois qu'il nous faut vraiment considérer les choses de manière ascendante et proposer des alternatives qui soient soutenues en temps, en énergie, en connaissances par les membres de la communauté de l'At-Large.

Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Christopher.

Justine, vous pouvez gérer les participants si vous voulez. Alan d'abord.

ALAN GREENBERG : Merci beaucoup.

Il faut que je parte bientôt, donc je vais être bref. Il y avait un petit écho mais ça va mieux. Je vais donc être bref.

Je comprends bien que si l'on revient dans le passé très sombre du programme des nouveaux gTLD, l'At-Large avait plaidé en faveur de notre participation au processus de sélection. Par contre, je n'étais pas d'accord à l'époque et je ne suis toujours pas d'accord pour un certain nombre raisons.

Premièrement, cela s'éloigne énormément des pratiques de travail de l'ICANN, donc je ne pense pas que cela se produira même si ce serait bien. Et je ne suis pas sûr que ce soit bien, d'ailleurs. Du point de vue de l'Economist Intelligence Unit, ils ont été sélectionnés sur la base d'une offre ouverte. Il y a plusieurs propositions qui ont été faites. L'ICANN en a choisi deux, donc il y en a une en secours. En ce qui concerne la qualité de leur candidature, je ne sais pas si c'était la meilleure mais il y a un nouveau processus.

Par rapport la question de l'EIU et des savoir si c'est un bon candidat ou pas, peu importe quelque part parce que le processus sera répété avec d'autres fournisseurs éventuellement.

Je pense que nous n'avons pas la responsabilité de livrer des choses dans des délais adaptés. Il y aura peut-être beaucoup de candidatures de la communauté mais nous ne le savons. Nous ne pouvons pas nous engager à cela.

Par ailleurs, la dernière fois, on était affiliés avec un certain nombre des candidatures de la communauté et ils faisaient partie de notre groupe, nous n'étions pas une partie désintéressée, donc il faut faire attention par rapport à cela à mon avis.

Je pense que ce qu'il faut faire, c'est nous assurer à ce qu'il y ait un processus en place de manière à ce que cette fois le processus soit fait de manière appropriée. Lorsqu'il y a un fournisseur qui est sélectionné, nous devons être impliqués dans les critères, pas forcément dans le choix. Nous pouvons donc participer à l'appel d'offres.

Il y a un processus de mise en œuvre des directives aussi. Si on regarde les directives qu'on a utilisées la dernière fois, nous nous sommes focalisés sur les affaires surtout, pas sur la partie communauté. Et la définition de la communauté était biaisée, donc on savait dès le départ que ceci ne correspondrait pas à nos besoins. Donc il nous faut nous focaliser sur la pratique qui sera utilisée au sein de l'ICANN de toute façon et nous assurer que cela fonctionne plutôt que de mettre toute notre énergie à dire : « Il nous faudrait faire l'évaluation, la guide. » parce qu'à mon avis, ce n'est pas pratique, ce n'est pas envisageable, ce n'est donc pas une bonne idée.

Je suis vraiment désolé, je dois partir. Excusez-moi.

JUSTINE CHEW : Nous avons maintenant Holly.

HOLLY RAICHE : Merci.

Je suis d'accord que l'ALAC ne devrait pas s'impliquer dans le processus. Mais si vous voyez les critères pour voir quelle est l'organisation qui fait la sélection des candidats, les critères, comme dans tout autre type d'entité consultative, il n'y avait que des critères standards. Pas de

connaissances sur la communauté, pas de compétences linguistiques. Je pense que ce que l'on pourrait faire de mieux – je suis ici en train de revenir sur ce que disait Alan – il faudrait qu'il y ait quelqu'un qui fasse la sélection suivant des critères beaucoup plus spécifiques et beaucoup plus largement élaborés parce que la dernière fois, ils n'étaient pas suffisamment spécifiques. Merci.

JUSTINE CHEW :

Merci Holly.

Marita maintenant ?

MARITA MOLL :

Pour revenir en arrière, Alan et Holly, je suis d'accord que ce n'est probablement pas un bon travail pour nous de le faire, mais il faudrait que l'on puisse contribuer à la définition des compétences du groupe qui serait sélectionnées. Et qu'il y ait quelqu'un de notre équipe qui intègre le comité de sélection et le comité qui décide effectivement du groupe qui est sélectionné, des candidats qui sont retenus. Donc je pense que peut-être cela pourrait être soutenu. Ce sont des atouts qui sont bien reconnus.

JUSTINE CHEW :

Merci Marita.

J'ai entendu quelqu'un qui baillait. Désolée si c'est quelque chose qui ne vous intéresse pas beaucoup. Mais pour en finir avec cet exercice, l'ALAC a toujours défendu la participation communautaire au panel d'évaluation de candidats. Moi aussi et je soutiens ce qu'Alan, Holly et

Marita ont dit. Ce n'est pas nécessairement pratique pour nous de défendre cela même si nous savons que le principe est correct.

Puis au niveau de l'indépendance, ce qu'évoquait Alan, comme nous sommes liés à la quantité de candidats communautaires, il y a un manque d'indépendance soit disant. C'est aussi redoutable si nous allons intégrer le panel qui va faire la sélection des candidats.

Ce que j'ai fait est que j'ai demandé à mes collègues du groupe de travail consacré au PDP relatif aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD de plaider pour davantage de transparence tout au long des processus de l'ICANN et pour qu'il y ait également plus de possibilités de participation pour la communauté dans le processus de sélection de fournisseurs. Et maintenant, nous nous concentrons sur les évaluateurs de l'évaluation de la priorité communautaire CPE s'agissant du type de critères que l'ICANN a indiqués pour sélectionner les fournisseurs, tout au long du processus d'appel à candidats ou des manifestations d'intérêt. La liste de candidats devrait également avoir davantage de participation de la communauté tout au long du processus.

J'ai déjà évoqué cela au sein du PDP mais il va nous falloir davantage de soutien pour que cela se fasse effectivement. Merci.

Je vois qu'Alan relève la main. Peut-être qu'on devrait clore la discussion à ce point-là.

ALAN GREENBERG :

Je serai bref. Mais ayant passé par ce processus avant, vu que le Conseil d'Administration va s'impliquer à ce niveau, peut-être qu'on pourrait

générer des changements. Mais par le passé, l'ICANN a insisté sur le fait que les approvisionnements étaient décidés par le personnel de manière exclusive sans aucun type d'implication de la communauté pour évaluer les candidatures ou autres. Donc on ne pouvait pas voir quelles étaient les candidatures envoyées. L'ICANN a vraiment insisté sur le fait que le processus d'approvisionnement doit être indépendant et ne peut pas faire être influencé par une organisation comme la nôtre. Ils ont vraiment insisté sur cela et je ne sais pas si on peut le changer. Donc soyez-en conscients au moment de faire des recommandations.

Merci, je vais vous quitter maintenant. Merci à tous.

JUSTINE CHEW :

Très bien, merci Alan pour cette intervention. Je suis d'accord. Cela ne veut pas dire qu'on ne doit plus essayer. Peut-être qu'on pourrait avoir un rôle qui nous soit attribué.

Pour ce qui est de la révision des lignes directrices actuelles, il faudrait que l'on voie si on ne pourrait pas modifier les éléments d'accès, de liens comme je l'ai dit il y a deux semaines. Il faudrait qu'on se penche sur tout cela en détail pour voir s'il serait possible de pouvoir apporter des changements spécifiques aux directives. Autrement, on aurait une déclaration générale sur les rôles que personne ne comprendrait.

Christopher, dernier commentaire puis nous allons conclure cette partie de l'ordre du jour.

CHRISTOPHER WILKINSON : Merci Justine.

Permettez-moi de remercier les participants qui ont apporté des commentaires constructifs. Cela nous permet de voir ce que nous avons entre les mains autrement.

Pour moi ici, l'équilibre des opinions à cet appel est suffisamment biaisé vers la position que j'ai soutenue historiquement. On ne vise pas à maintenir le statu quo ici plutôt comme je le disais au départ, on devrait l'accepter mais se battre toutefois pour changer cela. Il y a des experts et de l'expérience parmi nos membres et qui souhaitent utiliser leurs connaissances pour avoir un impact positif. Don j'apprécie leurs interventions pour une solution plus efficace pour les candidatures de la société civile autour du monde.

Merci.

JUSTINE CHEW :

Désolée Olivier, encore quelques secondes si cela ne vous gêne pas. Je vois sur le chat qu'on propose qu'il y ait un appel pour une solution unique pour le texte des directives. Je me demande s'il y a des objections à cela ou s'il vous semble que ce ne soit pas une bonne idée ?
Olivier ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci Justine.

Je vois qu'il y a beaucoup de sujets qui sont d'intérêt pour la communauté et que l'on voudrait tous discuter séparément. Et il n'est pas nécessaire d'avoir une proposition pour demain. Il faut qu'on avance mais on peut avoir une série d'appels spécifiques à chaque sujet.

Dès qu'il y aurait des sujets comme celui-ci, on pourrait le signaler pour dire : « Il faudrait que l'on ait un appel consacré à cette question, un appel thématique. » On demandera à ce que cet appel soit organisé puis on verra combien de sujets méritent d'avoir des appels thématiques spécifiques pour ne pas trop charger les gens avec des appels thématiques.

Parfois, on pourrait discuter de deux questions dans un même appel. Et puis au moins, on pourrait avoir des réponses lorsqu'elles s'avèreraient nécessaires.

Est-ce que cela vous convient ?

JUSTINE CHEW :

Oui, c'est très bien, cela me convient parfaitement. On verra si on peut programmer un appel thématique consacré à la CPE et aux directives applicables du CPE.

Il faudrait également que l'on ait un appel pour les noms géographiques. Il nous manque toutefois des informations de contexte pour pouvoir discuter de la question correctement.

Troisièmement, il me semble qu'on pourrait avoir un appel thématique consacré aux engagements d'intérêt public et à l'utilisation malveillante du DNS. Je pourrais modérer cette séance moi-même sans aucun problème.

Merci Olivier. Je vous recède la parole.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Justine. Très bien fait, vous avez respecté les 30 minutes qui vous étaient allouées. Donc merci à vous et à Christopher pour avoir animé cette discussion.

Nous allons sans tarder passer au point suivant de notre ordre du jour, le point 4, mise à jour des commentaires politiques. Jonathan et Evin vont la présenter.

EVIN ERDOĞDU :

Merci Olivier.

On va voir des mises à jour de ce qui a été plus récemment approuvé par l'ALAC. Vous verrez à l'ordre du jour que la déclaration qui a été approuvée la plus récemment a été le rapport de l'équipe SSR2. Le rapport exécutif arrive bientôt. Il a été ratifié hier.

Et il y avait également une procédure de consultation publique externe de PIR qui a été lancée et l'ALAC y a fait un commentaire au nom de la communauté At-Large à l'intention du registre d'intérêt public, PIR, en ce concernant la question du transfert et de la définition de l'intérêt public. Donc vous pouvez tous voir la déclaration qui a été présentée et qui a été ratifiée par l'ALAC.

Il y a également une lettre récente de Maarten Botterman liée à ce sujet sur l'avis du GAC au Conseil d'Administration sur le transfert de PIR. C'était envoyé le vendredi 20 mars. Vous avez le lien à l'ordre du jour pour y accéder également.

Puis on a un récapitulatif sur le plan opérationnel et financier pour la période quinquennale de l'exercice fiscal 2021-2025.

Finalement, l'At-Large n'a pas fait commentaire sur les règles de génération d'étiquette de la zone racine mais il y en avait qui ont été publiés pour le chinois et le script bengali dont l'échéance est en avril.

Puis il y a également un rapport sur les mécanismes de protection des droits et pour le processus d'élaboration de politiques qui conclura en fin avril. Il reste à décider si le CPWG d'At-Large souhaiterait en faire des commentaires.

Pour ce qui est des déclarations en cours actuellement, on a déjà eu la présentation de Laurin sur NextGen qui sera circulée à travers un lien de Google Doc.

En ce moment, on a le commentaire public sur le EPDP 2 qui suit la procédure de ratification de l'ALAC. Cela conclura à la fin de cette semaine. Vendredi dernier, il y a eu un appel à volontaires. Il y a une équipe de rédaction qui a été nommée. On remercie les candidats qui se sont proposés. Et cela a pris la forme d'un Google Doc, un formulaire de sondage de Google pour que tout le monde puisse y participer.

Finalement, on a également l'étude 1 de NCAP du projet d'analyse de collision de noms. Justine et Gregory ont présenté une version préliminaire qui a été présentée pour commentaires la semaine dernière et la date butoir pour la présentation de cette déclaration est le 31 mars. Donc si vous avez des commentaires ou des retours pour eux, vous pouvez le faire à travers la page wiki.

Finalement, on a la stratégie pour le Moyen-Orient et les pays attenants pour la période 2021-2025. Nous sommes en train de réunir des volontaires des régions APRALO et AFRALO pour s'en occuper. La date

butoir est en avril et on pourrait potentiellement en discuter tout de suite. Mais en tout cas, nous sommes en train de travailler sur la convocation d'une équipe de rédaction et sur la création d'un document Google pour qu'ils puissent y travailler.

Finalemt, si Judith est toujours connectée, nous allons lui céder la parole pour qu'elle discute des directives de soutien aux voyages. Donc Judith, allez-y. Peut-être qu'elle n'est pas là ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Evin, Judith a dit tout à l'heure qu'elle devait partir. Donc en fait, on va passer ce point-là à l'ordre du jour de la semaine prochaine.

EVIN ERDOĞDU : En fait, je la vois dans la salle.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui mais je crois qu'elle écoute plutôt l'autre appel. Donc on passe là-dessus.

EVIN ERDOĞDU : Je ne sais pas s'il y a des personnes de la stratégie MEAC qui sont là. Est-ce que ces personnes souhaitent en parler ? Sinon, ce sera pour la semaine prochaine également. MEAC, ou alors pour la phase 1, commentaires publics qui vient de démarrer ; ce sont les deux points qu'il reste.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Evin, il y a également le NCAP.

EVIN ERDOĞDU : Ah oui.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : C'est Justine et Greg qui s'occupent du NCAP.

Et j'ai vu pour le point suivant Raymond. Je ne sais pas s'il est toujours là. Il peut en parler.

Mais en tout cas, peut-être qu'on pourrait passer au projet d'analyse sur la collision des noms ?

JUSTINE CHEW : Oui, d'accord. Je peux en parler puisque j'ai révisé la déclaration.

La déclaration est très courte et ne fait que deux lignes, peut-être trois. Quoi qu'il en soit l'étude numéro 1 s'est terminée et le résultat, c'est le rapport. Si vous regardez à l'écran, vous pouvez voir les deux objectifs, objectif 1 et objectif 2, pour ce rapport.

J'ai étudié le rapport et à mon avis, il répond à ces deux objectifs. Et il traite également des cinq points que vous voyez en dessous des deux objectifs. Donc je pense qu'à ce stade, il suffit de remercier les différentes parties, l'OCTO, NCAP, SSAC, pour le travail qui a été effectué jusqu'à maintenant pour permettre la production de ce rapport.

Il y a une question qui demeure : où est-ce que cela nous situe par rapport à l'objectif 3 ? L'objectif 3 était dans le plan de projet pour l'étude 1, à savoir y aura-t-il une décision par rapport à l'étude 2 du projet NCAP ?

Par rapport à la décision en elle-même, je pense qu'elle est soumise aux résultats de ces deux objectifs définis dans le rapport. Donc il faut d'abord passer par le processus de commentaires publics avant de passer à l'étape suivante pour déterminer si le NCAP passer à l'étude 2. La déclaration parle de ceci de manière très brève.

Je ne sais pas si Greg souhaite ajouter quelque chose, mais c'est à peu près tout. Si vous avez des commentaires, n'hésitez pas en tout cas.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Greg, souhaitez-vous ajouter quelque chose ?

GREG SHATAN : Je suis d'accord avec ce que Justine a dit. En fait, c'était surtout un exercice de collecte des faits, à moins qu'il y ait quelque chose qui manque. Parfois, c'est difficile à identifier. C'était l'idée, de vraiment être sûr que tout était là. Mais l'exercice a bien été effectué donc il n'y a pas d'autres commentaires à faire, si ce n'est que d'approuver. Puis il y a le critère dont on a parlé pour l'avenir. Donc pas besoin d'en dire davantage, de nous étaler dans des grandes déclarations. Je pense que cela suffit.

Merci.

JUSTINE CHEW :

J'ai quand même oublié quelque chose que je souhaite ajouter.

Le rapport sur l'étude 1 prépare très bien les nouveaux qui souhaitent comprendre la collision des noms. Donc si vous voulez mieux comprendre la collision des noms, lisez le rapport.

JONATHAN ZUCK :

Merci Justine.

Peut-être qu'on pourrait revenir en haut du rapport d'Evin sur les nouveaux commentaires de manière à prendre une décision sur les domaines sur lesquels nous souhaitons commenter et ceux sur lesquels nous ne souhaitons pas commenter en termes de collision des noms. Donc peut-être qu'on pourrait revenir plutôt au début de la présentation d'Evin sur les commentaires.

Oui, c'est cela, ici. Merci. Je ne sais pas s'il y a des objections. Surtout, dites-le-moi. Mais si vous pensez qu'il faut faire des commentaires sur les règles de génération d'étiquettes pour les alphabets chinois ou bengali. Très bien, parfait.

Et je crois que nous sommes intéressés par les mécanismes de protection des droits.

Olivier, allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci beaucoup.

En ce qui concerne les règles de génération d'étiquettes, que ce soit le chinois, le bengali ou d'autres alphabets, de manière générale, ce que

l'on fait, c'est qu'on envoie ces requêtes au groupe de travail sur les IDN. Ce groupe peut faire un commentaire ou choisir de ne pas en faire. En général, l'ALAC ne fait pas de commentaires sur ces règles de génération d'étiquettes.

Ceci étant et je fais ceci de mémoire, il y a eu un ou deux cas où il y avait des problèmes par rapport à ces règles de génération d'étiquettes. Donc le groupe sur les IDN a pu faire des déclarations sur ces sujets problématiques. Beaucoup de nos membres font partie de ce groupe et les structures At-Large sont également impliquées dans le travail sur les règles de génération d'étiquettes qu'effectue l'ICANN. Donc je les félicite maintenant.

Ce n'est pas parce que ce comité ne fait pas de commentaires en tant que comité qu'il n'y a pas de commentaires qui sont apportés.

JONATHAN ZUCK : Y a-t-il des gens qui font partie de ce groupe de travail sur les IDN qui sont là ?

JUSTINE CHEW : Nous avons Satish et Bill Jouris.

JONATHAN ZUCK : Très bien. Effectivement si ces personnes pouvaient peut-être justement recevoir cette demande, déterminer s'il faut apporter des commentaires.

SATISH BABU : Pour l'instant, il n'y a pas besoin de notre point de vue de répondre mais nous pouvons peut-être reconsidérer ceci. Nous le ferons.

JONATHAN ZUCK : Merci Satish.

Par rapport au rapport sur la phase 1, mécanisme de protection des droits, nous avons besoin d'un bénévole qui revienne vers le groupe avec une proposition de travail des grands points, donc un exercice non pas de rédaction mais de réflexion. Peut-être qu'il faudrait qu'une ou deux personnes se chargent de ceci. L'idée serait de lire le rapport, de voir quelles recommandations on pourrait apporter dans la période de commentaires publics. Il y a trop de volontaires tous en même temps. Et Greg, pourquoi n'avez-vous pas levé la main ?

GREG SHATAN : Désolé, j'étais distrait. Je lève la main.

JONATHAN ZUCK : L'idée, c'est simplement de lire le rapport, d'identifier les points clés où selon vous il y a un intérêt spécifique et de déterminer quels sont nos commentaires. C'est bon, vous vous en chargez ?

GREG SHATAN : Oui, tout à fait. Je peux lire le rapport de manière préliminaire et ensuite revenir vers le groupe. Il y a les utilisateurs de l'internet bien évidemment, donc de ce point de vue-là.

JONATHAN ZUCK :

Oui, tout à fait.

Je ne sais pas s'il y a d'autres personnes qui sont intéressées qui souhaitent travailler avec Greg ? Donc nous allons en reparler bientôt. La semaine prochaine, est-ce que cela convient ou c'est trop rapide ?

GREG SHATAN :

Je pense que ça ira.

JONATHAN ZUCK :

Je vois que Marita vous propose de l'aide également.

GREG SHATAN :

Je vais y réfléchir.

JONATHAN ZUCK :

Excusez-moi, nous vous avons mal entendu. D'accord. Je pense que nous avons perdu Greg ; ce n'est pas très grave. En tout cas, merci Marita, merci Greg de vous être proposé. Ne travaillez pas trop, c'est simplement une petite présentation rapide pour la semaine prochaine sur vos recommandations par rapport aux éventuels commentaires à faire. Merci beaucoup.

Voilà, je pense que c'est tout pour les commentaires sur les politiques.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci beaucoup Jonathan.

Pendant que vous vous occupiez de cette partie, j'étais en lien avec Judith Hellerstein par rapport aux directives par rapport aux voyages. Et elle a expliqué qu'elle y était impliquée. Et Sébastien Bachollet et Alan Greenberg également. Mais tous participent à d'autres appels en même temps. Donc on va parler de tout cela la semaine prochaine.

J'étais également en lien avec Raymond Mamattah d'AFRALO et il m'a expliqué qu'il travaille avec le docteur Gopal d'APRALO. Je ne sais pas si vous vous souvenez mais la semaine dernière ou il y a plusieurs semaines de cela déjà, on se disait que peut-être l'ALAC devrait commenter sur la stratégie MEAC 2021-2025. L'idée, c'était que les RALO travaillent ensemble. Donc je suis très heureux de voir qu'il y a deux RALO qui travaillent là-dessus ensemble sur une déclaration mais également que nous avons des personnes qui ne sont pas les mêmes qui ont déjà entrepris une tâche de travail là-dessus. Donc je suis très heureux que davantage de personnes soient impliquées et travaillent dans la communauté. Donc merci beaucoup encore une fois.

Je ne vois pas d'autre main levée.

Nous allons donc passer au point suivant à l'ordre du jour, à moins que j'aie complètement oublié quelque chose. Si c'est le cas, nous allons prendre du retard. Mais nous en sommes au point divers. Vous avez la parole pour vos commentaires et vos questions dans le point 6.

Oui, allez-y Jonathan.

JONATHAN ZUCK :

Excusez-moi, c'est pratiquement la fin de l'appel mais il nous faut parler des noms géographiques. Nous avons un horrible écho – pour ne pas

trop prendre de retard. Il y a eu des problèmes par rapport au tableau de bord. Il serait bon d'avoir plus de 11 personnes qui s'occupent de ce questionnaire sur les noms géographiques. Donc il faudrait vraiment avoir le feedback des RALO.

L'idée de ce questionnaire, c'était d'avoir le point de vue des gens, un petit peu comme un test Myers-Briggs en posant des questions sur la base de scénarios. Mais si c'est trop compliqué, je peux guider la conversation sur ce qui, à mon avis, représente les questions clés. Pour l'instant, nous n'avons pas de consensus sur les noms géographiques. Mais il y a énormément d'intérêt à voir une certaine évolution des politiques dans ce domaine. Donc je souhaitais m'assurer que nous n'oublions pas ceci. Si le questionnaire ne fonctionne pas bien, j'essayerais de mettre en place autre chose. Mais notre discussion en personne n'a pas été efficace, donc c'était en fait un moyen de mieux parler.

Mais si le questionnaire ne fonctionne pas, dites-le-moi. En tout cas, il est important d'avoir un moyen de se comprendre sur cette question pour pouvoir contribuer et avant de finaliser les tableaux de bord.

Y a-t-il des questions, des réflexions là-dessus ? Est-ce qu'on doit envoyer ce questionnaire à davantage de personnes pour bien comprendre quelles sont nos priorités par rapport à cela ? Très bien. Alors nous allons le faire passer de nouveau, nous allons vous mettre le lien, nous allons également vous l'envoyer par courriel. Mais s'il vous plaît, insistons pour que les gens remplissent le questionnaire pour lancer la discussion. Je vois que Justine attend le résultat du questionnaire pour pouvoir aller plus d'avant dans la discussion.

Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Jonathan.

Je ne vois plus d'autre main levée. Nous allons passer au point 7 à l'ordre du jour, c'est notre dernier point à l'ordre du jour. Quand est-ce qu'on se réunit ?

YEŞİM NAZLAR : Merci Olivier. J'essaie de confirmer avec mes collègues parce que lorsque je regarde le calendrier, je vois que normalement, nous sommes censés avoir l'appel mensuel AFRALO le 1^{er} mercredi du mois et cependant, je vois que mes collègues l'ont programmé pour la semaine suivante. Est-ce qu'on pourrait donc vous répondre à la fin de l'appel par rapport à cela ? Je ne voudrais pas ici provoquer de quiproquo. Donc je voudrais confirmer avec mes collègues d'abord.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Yeşim.

YEŞİM NAZLAR : Je ne voudrais pas avoir de superposition ou de chevauchement.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : C'est compris. Normalement, c'est à 18h00 UTC.

YEŞİM NAZLAR : 18h30 dans le cas d'AFRALO mais notre appel devrait être tenu à 19h00 UTC. Donc si l'appel mensuel d'AFRALO se tient mercredi prochain le 1^{er} avril, peut-être que 16h00 UTC serait une heure convenable ou alors 17h00 UTC. Mais si l'appel mensuel d'AFRALO se tient la semaine suivante, le 8 avril, notre appel du CPWG pourrait très bien se tenir à l'heure habituelle de 19h00 UTC. Donc je vais vérifier cela et je vous répondrai plus tard.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Très bien, merci Yeşim. Donc le prochain appel sera confirmé sous peu.

C'est incroyable mais on a pris plus de 15 minutes de retard. Merci à tous d'avoir participé à notre appel d'aujourd'hui. Soyez prudents où que vous soyez. Nous vivons une ère étrange et cela fait du bien de voir qu'on a une assistance de bon niveau. Cela fait du bien de voir qu'au moins, où que l'on soit, on est intéressé par ces questions.

Restez à la maison même si vous êtes dans un endroit où on n'a pas de confinement obligatoire. C'est une bonne pratique de rester à la maison et d'essayer de contribuer à protéger votre santé et celle des autres parce que vous pourriez être un porteur du COVID-19.

Ayez une bonne matinée, soirée ou après-midi ou bonne nuit. Et au revoir sur internet.

YEŞİM NAZLAR : Merci à tous. La réunion est maintenant ajournée. Ayez une bonne fin de journée. Au revoir.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]